



Le 13 août 2018

LA RIPOSTE A L'ORDRE INFIRMIER !

Suite à la publication du décret concernant la pré-inscription automatique à l'Ordre National des Infirmiers (voir notre tract du 1/08/18), **la résistance s'organise en gagnant du temps :**

- **Ne fournissez pas les documents demandés par l'Ordre !**
- **Refusez la transmission de vos données personnelles !**

Alors que les professionnels subissent au quotidien la baisse de leur pouvoir d'achat, le manque de moyens matériels et en personnels pour assurer la qualité et la continuité des soins, le gouvernement brise la période estivale en lançant une offensive administrative de pièces à fournir pour une pré-inscription à l'Ordre National des Infirmiers.

Il est urgent de gagner du temps pour organiser la contre offensive !

Nous avons 5 mois (4 mois plus un mois après la relance) pour organiser la mobilisation unitaire contre l'Ordre en appui sur l'intersyndicale nationale: CGT, SUD, FO, FSU, UNSA, CFTC et CFDT.

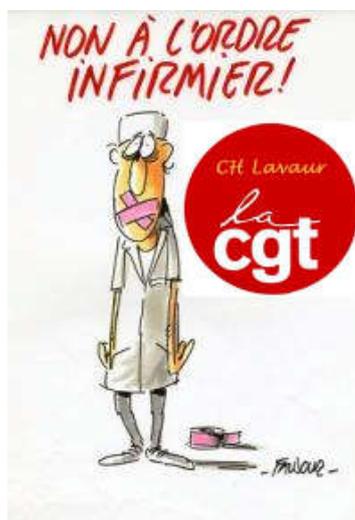
L'inscription provisoire des infirmiers ne vaut pas inscription définitive dans l'attente des documents à fournir dans le délai de quatre mois, plus un mois après relance.

Nous mettons à votre disposition un document pour surseoir aux injonctions d'adhésion. Vous trouverez à la suite de cet article un **modèle de lettre individuelle de refus** à votre employeur en référence aux garanties de confidentialité.

Expédiez cette lettre au plus vite au Directeur du CH Lavour avec une copie pour le syndicat CGT du CH Lavour.

Nous allons poursuivre nos démarches sur le plan local et relayer toutes les initiatives de l'intersyndicale nationale.

- **Nous n'avons pas à payer pour travailler.**
- **Ne vous inscrivez pas, la lutte continue !**



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr